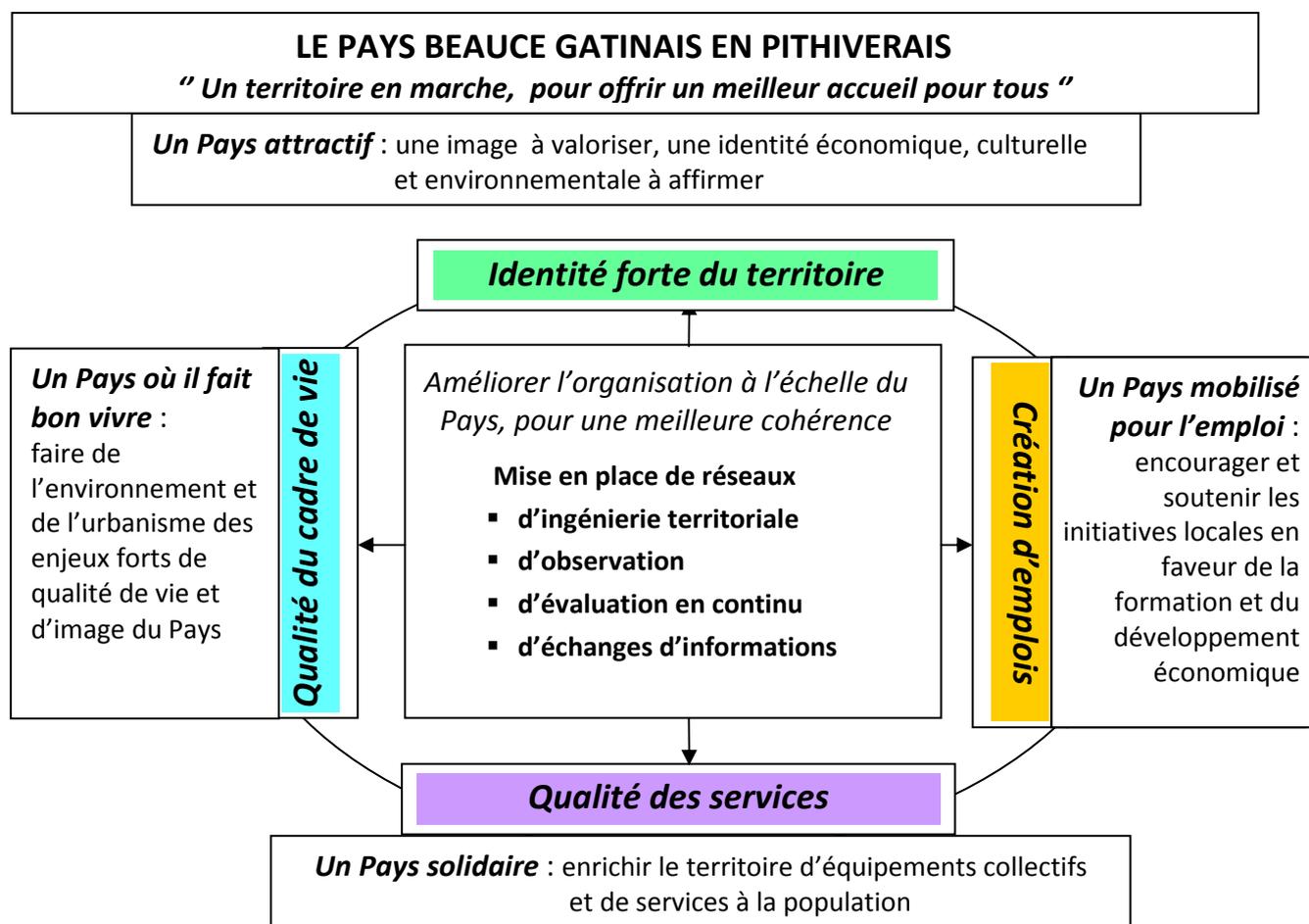


Stratégie du territoire Beauce Gâtinais en Pithiverais

Engager une politique d'accueil adaptée à un territoire en évolution, dans une démarche de développement durable



➤ **en élaborant un schéma de cohérence territoriale (SCoT) sur l'ensemble de son territoire**

Le scénario de développement retenu pour le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : *"De la périurbanisation à la maîtrise du développement local"*.

Il s'appuie sur les dynamiques économiques, démographiques et urbaines récentes, et notamment sur la poursuite d'une croissance démographique portée par une demande résidentielle originaire des métropoles voisines. **La situation privilégiée du territoire, valorisée notamment par la mise en service de l'A 19 et les ressources du territoire rendent possible une posture plus volontariste et une maîtrise accrue du développement territorial.**

Le renouvellement économique en apparaît comme le principal levier. Ce scénario est basé sur un développement de l'emploi local, une augmentation de la demande en logements et services venant relayer la demande externe.

Il s'agit d'un scénario de croissance pour le territoire, elle se poursuit à un rythme légèrement plus soutenu.

Le Pays est soumis à l'influence considérable des agglomérations qui l'entourent. Cette situation constitue un atout majeur pour le territoire et a été le principal moteur de la croissance récente. Mais elle présente le risque que le territoire ne perde

progressivement son identité et sa spécificité et ne se trouve, à terme, 'dilué' dans la péri urbanisation des métropoles voisines.

Or, le territoire dispose des ressources pour maîtriser durablement son développement.

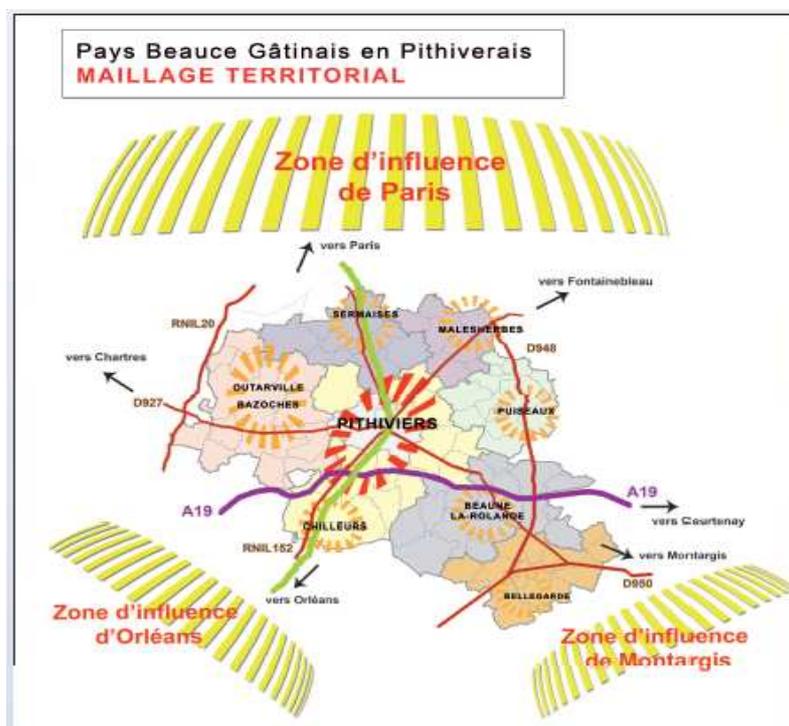
Le Pays fait le choix de renforcer son armature afin de pouvoir équilibrer ces pressions en développant ses ressources propres.

3 grands axes dans le scénario retenu :

- **CONFORTER L'IDENTITÉ ET LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE**
- **ASSURER LE RENOUELEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE**
- **CONCILIER ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

sur la base d'un maillage territorial hiérarchisé :

- **un pôle urbain central à développer et à structurer** : l'objectif est, pour l'agglomération centrale, d'atteindre une taille critique lui permettant de ne pas subir l'érosion progressive des fonctions de centralité et qu'il demeure le pôle de référence
- **des pôles secondaires** (Malesherbes – Puiseaux – Beaune – Bellegarde – Chilleurs - Bazoches – Outarville – Sermaises) **à conforter et à équilibrer** afin de les mettre à niveau tant en matière d'offre résidentielle que d'équipements et de services
- **des espaces ruraux dont il est indispensable d'assurer la vitalité**: ce sont des espaces de vie, de production, de préservation de l'environnement, ils fondent l'identité et la prospérité du territoire et constituent une ressource vitale pour l'avenir



- en se fixant des orientations qui traduisent des priorités locales et s'inscrivent dans les thématiques du Contrat Régional de Pays 3^{ème} génération